



Partage facture d'eau petite copro avec 1 seul compteur d'eau

Par **hanni**, le **13/02/2012** à **11:16**

Bonjour, dans petite copro de 3 appartements avec 1 seul compteur d'eau, pour évaluer la participation de chacun au paiement de la facture en l'absence de compteurs individuels, peut-on baser les calculs sur le nombre de millièmes de chaque résident ? (par ex. je possède 465/1000e en tout, je devrais donc régler 46,5 % de la facture ?) Merci d'avance pour réponse.